



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
6 mars 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye

#### Note verbale datée du 28 février 2017 adressée au Président du Comité par la Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de présenter une copie du Journal officiel des arrêtés réglementaires du Pakistan traitant de l'arrêté 616(I)/2016, daté du 16 juillet 2016\*. Cet arrêté réglementaire, publié en réponse aux résolutions 1970 (2011), 1973 (2011), 2009 (2011), 2016 (2011), 2017 (2011), 2040 (2012), 2095 (2013), 2144 (2014), 2146 (2014), 2174 (2014), 2213 (2015), 2214 (2015) et 2278 (2016), adoptées par le Conseil de sécurité pour lutter contre le terrorisme, contient de nouvelles informations concernant l'interdiction de voyager, l'embargo sur les armes, le gel des fonds et autres avoirs financiers ou ressources économiques et les autres mesures relatives aux tentatives d'exportation illicite de pétrole brut depuis la Libye imposées aux personnes et entités inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre la Libye.

Il a été demandé à toutes les missions du Pakistan d'assurer la pleine mise en œuvre de cet arrêté, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. On les a par ailleurs priées de prévenir immédiatement le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'intérieur si une personne inscrite sur la Liste relative aux sanctions venait à les contacter.

---

\* Le texte mentionné peut être consulté dans les archives du Secrétariat.

